

Vous avez des questions juridiques sur :

Famille

mariage, divorce, pension alimentaire, filiation, ...

Travail

conditions de travail, démission, licenciement, ...

Logement

bail, état des lieux, caution, dépôt de garantie, expulsion, ...



Contrats

assurance, vente, location, crédit, consommation, ...

Droit public

responsabilité, permis de construire, ...

Procédures

aide juridictionnelle, saisie, huissier, titre de séjour, ...

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions !

Vous pouvez venir à une permanence juridique gratuite près de chez vous, sur simple rendez-vous.

Infodroits Dordogne

prendre rendez-vous au
05 53 35 34 03

www.infodroits.org

Lieux de permanences :

- Boulazac / Espace Agora (Mairie) : 2^{ème} et 4^{ème} lundi matin du mois
- Saint Aulaye / La Roche Chalais : un lundi par mois
- Ribérac / Mairie : 4^{ème} lundi du mois, 14h - 16h
- Coulounieix-Chamiers : CCAS ou Bourg, 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois
- Mairie annexe du Bourg : 3^{ème} mardi du mois, 14h - 16h
- Saint Léon sur l'Isle / Léguillac de l'Auche / Grignols : 2^{ème} mardi du mois
- Brantôme / CMS : 4^{ème} mercredi du mois, 9h30 - 11h30
- Sarlat / CMS : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, 14h - 16h
- Belvès / CMS : 1^{er} mercredi du mois, 10h - 12h
- Nontron / CIAS : 2^{ème} mercredi du mois, 9h - 12h
- Bergerac /Centre Social Jean Moulin : 2^{ème} mercredi matin du mois
- Le Bugue / CMS : 3^{ème} mercredi du mois, 10h - 12h
- Centre Social rive gauche : 3^{ème} mercredi du mois, 10h - 12h
- Centre Social La Brunetière : 4^{ème} mercredi du mois, 10h - 12h
- Neuvic / Mairie : 4^{ème} mercredi du mois, 9h - 12h
- Thiviers / CMS : 1^{er} jeudi du mois, 10h - 12h
- Montignac / Mairie : 2^{ème} jeudi du mois, 14h - 16h
- Terrasson / Château Jeanne d'Arc : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi, 10h - 12h
- Saint-Astier / CCAS : 3^{ème} vendredi du mois, 13h30 - 16h30